NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/1
15 octobre 2019

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-quatrième réunion
Montréal, 16 – 20 décembre 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
   a) Adoption de l'ordre du jour;
   b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
   a) État des contributions et des décaissements;
   b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
   c) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral et disponibilité des ressources (décision 83/4 c));
   d) Comptes du Fonds multilatéral :
      i) Comptes finaux de 2018;
      ii) Rapprochement des comptes de 2018;
   e) Budgets du Secrétariat du Fonds approuvés pour 2020 et 2021, et proposé pour 2022.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

5. Données relatives aux programmes de pays et perspectives de conformité.

6. Évaluation :

   a) Évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leur plan d'activités de 2018;

   b) Rapport final de l'évaluation des projets de démonstration pilotes sur l'élimination et la destruction des SAO;

   c) Étude théorique sur l'évaluation de la pérennité des réalisations du Protocole de Montréal;

   d) Mandat de l'étude théorique sur l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone;

   e) Rapport périodique de l'étude théorique sur l'évaluation de l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien;

   f) Projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2020.

7. Mise en œuvre du programme :

   a) Rapports périodiques au 31 décembre 2018 :

      i) Rapport périodique global;

      ii) Agences bilatérales;

      iii) PNUD;

      iv) PNUE;

      v) ONUDI;

      vi) Banque mondiale;

   b) Rapport sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports;

   c) Rapport global d'achèvement de projets 2019.

8. Planification des activités :

   a) Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2019-2021;

   b) Retard dans la soumission des tranches;

   c) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2020-2022;

   d) Plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution pour la période 2020-2022:

      i) Agences bilatérales;

      ii) PNUD;

iii) PNUE;

iv) ONUDI;

v) Banque mondiale.

9. Propositions de projets :

a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;

b) Coopération bilatérale;

c) Amendements aux programmes de travail :

i) Amendements au programme de travail du PNUD pour l'année 2019;

ii) Amendements au programme de travail du PNUE pour l'année 2019;

iii) Amendements au programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2019;

iv) Amendements au programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2019;

d) Budget du Programme d'aide à la conformité du PNUE pour l'année 2020;

e) Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale;

f) Projets d'investissement.

10. Rapport sur les programmes d'encouragement pour les utilisateurs financés au titre des plans de gestion des HCFC approuvés (décision 82/54).

11. Aperçu des programmes actuels de suivi, d'établissement de rapports, de vérification et d'octroi de permis et de quotas exécutoires élaborés avec le soutien du Fonds multilatéral (décision 83/60 c)).

12. Analyse des conséquences de la mise en œuvre en parallèle ou intégrée des activités d'élimination des HCFC et de réduction progressive des HFC (décision 81/69).

13. Questions en lien avec l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :

a) Élaboration des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projet de critères de financement (décision 83/65 c) et d));

b) Efficacité énergétique :

i) Document sur les moyens d'opérationnaliser le paragraphe 16 de la décision XXVIII/2 et le paragraphe 2 de la décision XXX/5 des Parties (décision 83/62);

ii) Document offrant de l'information sur les fonds et les institutions financières d'intérêt mobilisant des ressources pour l'efficacité énergétique qui pourraient contribuer à la réduction progressive des HFC (décision 83/63);

iii) Sommaire du rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur l'efficacité énergétique dans le contexte des questions mentionnées dans la décision 82/83 e) (décision 83/64);

c) Principaux aspects en lien avec les technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 (décisions 83/66 et 83/67).

14. Projet de politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes dans les projets financés par le Fonds multilatéral (décision 83/68 c)).

15. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.

16. Questions diverses.

17. Adoption du rapport.

18. Clôture de la réunion.